

LE DEVOIR

Le Devoir

Une, lundi 3 mars 2025 1084 mots, p. A1,A3

Enquête publique déclenchée sur le fiasco SAAQclic

LÉO MERCIER-ROSS ET MATHILDE BEAULIEU-LÉPINE

LE DEVOIR

« Si, après ces enquêtes, on doit agir et sanctionner des responsables, on va le faire », a assuré François Legault

À la suite des ratés du projet SAAQclic, le premier ministre du Québec, François Legault, a demandé au secrétaire général du gouvernement de déclencher une enquête publique dans «les meilleurs délais». «On doit comprendre pourquoi et comment c'est arrivé pour ne pas répéter les mêmes erreurs dans l'avenir», a-t-il écrit dans une longue publication sur X. «Si, après ces enquêtes, on doit agir et sanctionner des responsables, on va le faire. Je n'hésiterai pas. Je me suis engagé à ce que nos dirigeants soient imputables et je vais respecter mon engagement», a ensuite affirmé le premier ministre.

Le dépôt du rapport de la vérificatrice générale (VG) du Québec, Guylaine Leclerc, a révélé la semaine dernière que des membres de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avaient caché des informations sur l'explosion des coûts et sur les risques associés au virage numérique. Le lancement de SAAQclic, en février 2023, avait engendré de longues files d'attente dans les bureaux de la SAAQ.

Jeudi, Le Devoir révélait qu'Éric Caire, alors ministre de la Cybersécurité et du Numérique, avait été informé en juin 2022 de ces dérapages. M. Caire a annoncé sa démission le lendemain. Dimanche, la vicepremière ministre et ministre des Transports, Geneviève Guilbault, s'est ajoutée à la liste des personnes qui étaient au courant des déboires de SAAQclic en 2022.

L'enquête publique s'ajoute au travail déjà réalisé de la VG et de l'Autorité des marchés publics (AMP), a précisé François Legault. «L'enjeu qui reste, c'est celui des responsabilités de chacun dans ce fiasco, aussi bien au niveau administratif que politique. Comment a-t-on pu en arriver à lancer un projet aussi mal préparé ?» Il a ainsi demandé au secrétaire général de «s'inspirer des propositions faites par les partis d'opposition et de faire en sorte que le travail soit complémentaire aux travaux de la VG et de l'AMP». «Je veux que cette enquête publique indépendante se déroule rapidement, qu'on puisse enfin faire toute la lumière», a ajouté le premier ministre.

À la suite des révélations de la VG, les partis d'opposition à l'Assemblée nationale — le Parti libéral du Québec (PLQ), Québec solidaire (QS) et le Parti québécois (PQ) — avaient tous trois demandé la tenue d'une enquête publique et indépendante.

L'opposition satisfaite, mais demande plus

La porte-parole de QS, Ruba Ghazal, estime que «déclencher une commission d'enquête publique sur le fiasco SAAQclic était la seule façon pour François Legault d'éviter d'entacher son intégrité et de faire la lumière sur le gaspillage de 500 [millions de dollars] d'argent public». Dans une publication sur X, le chef du PQ, Paul St-Pierre Plamondon, a lui aussi affirmé que de déclencher une enquête publique était «la seule décision» possible. Le chef péquiste a également formulé huit demandes pour la tenue de cette enquête, notamment que le rapport final soit déposé avant juin 2026 pour éviter une «commission Charbonneau 2.0» et que François Legault «s'engage à ne pas déclencher d'élections avant la publication du rapport final». Tout comme le chef péquiste, le chef par intérim du PLQ, Marc Tanguay, a demandé un dépôt du rapport d'enquête «bien avant» les prochaines élections. «Au plus tard le 30 septembre 2025», écrit-il sur X.

Tant M. St-Pierre Plamondon que Mme Ghazal ont également demandé que le mandat de la commission d'enquête soit élargi à l'ensemble de la transformation numérique du gouvernement.

Le chef du Parti conservateur du Québec, Éric Duhaime, a pour sa part demandé que l'opération aille «au fond des choses». L'enquête ne doit pas être «un prétexte pour que le gouvernement ne réponde plus aux questions sur le sujet et affirme attendre les conclusions avant de se prononcer», a-t-il affirmé avant de demander qu'Éric Caire soit «sanctionné».

«C'est inacceptable»

Dans sa publication, François Legault reconnaît également que «la bonne information n'a pas été transmise, [que] le projet était mal planifié et [qu']il a été mis en service alors que tout n'était pas prêt». «C'est inacceptable. Mais on va mettre une chose au clair. Quand il y a des ratés au gouvernement, même si c'est au sein d'une société d'État, au bout du compte, c'est nous qui sommes redevables à la population, et on doit assumer cette responsabilité», a-t-il ensuite écrit.

«Vous avez non seulement le droit, mais vous avez raison d'être fâchés», a poursuivi M. Legault. «Le gouvernement ne va pas se défilé de ses responsabilités. On va aller au fond des choses, on va analyser ce qui n'a pas fonctionné et on va rectifier le tir», a-t-il ajouté.

Le premier ministre affirme également ne pas prendre la situation «à la légère». «D'abord, parce que l'intégrité du gouvernement, pour moi, c'est non négociable. Mais aussi parce que le projet SAAQclic a eu des conséquences fâcheuses pour des milliers de Québécois.» Dimanche, La Presse révélait que le ministère directement sous la responsabilité du premier ministre, le ministère du Conseil exécutif, avait été mis au courant de la situation en novembre 2022. C'est notamment le secrétaire général du gouvernement, Yves Ouellet, qui aurait été breffé selon des informations obtenues par Le Devoir.

Selon une intervention de Geneviève Guilbault en commission parlementaire, la ministre avait obtenu «une présentation du projet». Lors de cette rencontre, on lui aurait présenté le statut d'avancement de la SAAQclic, dans lequel il était indiqué que les sections «Tests» et

«Formations»du plan étaient «en retard avec plan d'action». D'autres potentiels problèmes, comme l'utilisation du service d'authentification gouvernementale (SAG) comme moyen de s'inscrire à la plateforme, auraient aussi été discutés lors de la rencontre. Contrairement à Éric Caire, Mme Guilbault n'aurait toutefois pas été au courant de l'état des coûts du projet.

On doit comprendre pourquoi et comment c'est arrivé pour ne pas répéter les mêmes erreurs dans l'avenir FRANÇOIS LEGAULT » Vous avez non seulement le droit, mais vous avez raison d'être fâchés. Le gouvernement ne va pas se défilier de ses responsabilités. On va aller au fond des choses, on va analyser ce qui n'a pas fonctionné et on va rectifier le tir.

FRANÇOIS LEGAULT » Avec les informations de Marie-Michèle Sioui

© 2025 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et